




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-158**

**Séance publique du**

**20 avril 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150420- lmc166012-DE-1-1
Date de signature : 23/04/2015
Date de réception : jeudi 23 avril 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2015 -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE  
DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES  
- DÉCISION DU CONSEIL**

Le 20 avril 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/04/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Irène MALAUZAT à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.





Direction Générale des Services  
Techniques  
D.A.S.T Bâtiments & Grands  
équipements

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 AVRIL 2015

-----

**Nomenclature : 2.1**  
Documents d'urbanisme

**RAPPORTEUR** : Madame Odile BONTHOUX

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2015 -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE  
DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES  
CLASSES - DÉCISION DU CONSEIL- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des programmes d'investissements des bâtiments communaux 2015, certains travaux nécessitent au préalable un permis de démolir, une déclaration préalable ou une autorisation de travaux sur immeuble classé.

Il en est ainsi pour les opérations suivantes :

**PERMIS DE DEMOLIR** :

- Les Milles : démolition d'un bâtiment préfabriqué (ancienne salle des fêtes)

**DECLARATIONS PREALABLES** :

- Espace Forbin : réfection de la toiture du bâtiment de l'ancienne caserne
- Mairie annexe de Luynes : réfection de la toiture
- Immeuble 17 à 27 rue Venel : réfection de toiture et ravalement de façade

**AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER UN  
ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC** :

- Gymnase Frédéric Mistral : aménagement des vestiaires
- Espace Forbin : aménagement intérieur pour la Cie grenade

## AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLE CLASSE :

- Eglise du St Esprit : restauration de vitraux
- Halle aux Grains : réfection de la pierre d'angle à l'entrée de la bibliothèque et de la pierre de couronnement à l'angle nord-ouest
- Eglise du Faubourg : remise en peinture des portes extérieures
- Hôtel de Ville : travaux d'entretien des toitures
- Halle aux Grains : travaux d'entretien des toitures
- Pavillon de Vendôme : travaux d'entretien des toitures
- Eglise du Faubourg : travaux d'entretien des toitures
- Eglise du St Esprit : travaux d'entretien des toitures
- Eglise St Jean de Malte : travaux d'entretien des toitures
- Chapelle des Andrettes : travaux d'entretien des toitures

Pour s'assurer de l'exécution réglementaire de ces opérations, il convient de désigner un élu, habilité à déposer pour la ville d'Aix-en-Provence, les demandes de permis de construire, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant ces affaires.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame l'Adjoint au Maire déléguée à l'Efficacité énergétique, Réseau de chaleur, Énergies fluides, à l'Entretien des bâtiments communaux, à la Gestion des propriétés communales, aux Procédures de Périls et au Foncier, à signer les demandes de permis de construire, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant les opérations précitées.

DL.2015-158 - PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2015 -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE  
DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES  
CLASSES - DÉCISION DU CONSEIL-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)